

Repenser les frontières de l'espace numérique

Marie Ouvrard-Servanton* - Lucile Salesses - Hammad Sqalli*****

* enseignant-chercheur, LSIS, UMR CNRS 7296, Aix Marseille Université
IUT Département InfoAix 413 av. Gaston Berger F13621 Aix-en-Provence,
marie.ouvrard@univ-amu.fr

** enseignant-chercheur Aix Marseille Université, LPS EA 849, IUT GEA,
Avenue Gaston Berger, 13621, Aix-en-Provence, France

*** enseignant-chercheur HEM, 2 rue Jaâfar Essadik Agdal-Rabat, 10 000
Maroc

RÉSUMÉ. À partir de ce qui est avancé par Imad Saleh, Nasreddine Bouhaï et Hakim Hachour (Saleh, Bouhaï, Hachour, 2014) concernant l'impact des « frontières numériques » générées par Internet sur la dynamique des recherches interdisciplinaires, nous avons été amenés à mixer les disciplines pour développer la question suivante : les représentations de l'espace numérique se situent-elles dans un imaginaire de communication sans frontières ? Ici, les humanités sont convoquées pour regarder ce qui sous-tend le sens donné à l'espace numérique entre sa conception et sa praxis technologique. Cette question invite aux réflexions sous-jacentes suivantes : comment définir la notion de frontière concernant un espace non territorialisé au niveau des perceptions humaines où les douaniers ne sont pas en chair et en os ?

ABSTRACT. According to Imad Saleh, Nasreddine Bouhaï et Hakim Hachour (Saleh, Bouhaï, Hachour, 2014) regarding the digital boundaries impact that is produced by Internet and that requests dynamical interdisciplinary research, we have mixed several academic disciplines on our side in order to figure out the following question : Are digital space representations located in a borderless communication imaginary ? Here humanities are required to consider what kind of sense is given to the digital space between its conception and its technological praxis. Our question invites to reflect on additional issues: How can we make clear what is the boundary notion concerning a non territorialized space at human perceptual level where customs are not in the flesh? How can a frontier be represented?

MOTS-CLÉS : Frontières, espace numérique, espace lisse et strié, imaginaires, territorialisation et déterritorialisation

KEYWORDS: Boundaries, digital space, smooth and striated space, imaginary, territorialization and deterritorialization

2 Repenser les frontières de l'espace numérique

Le point de départ de notre réflexion repose sur le postulat selon lequel la dissociation complète entre le monde cognitif et le monde de la pratique d'Internet est impossible. En d'autres termes, il existe un lien praxéologique puissant entre la cognition que l'on a d'Internet d'un côté, et l'usage réel que l'on en fait. Partant de là, la notion de territorialisation nous semble importante, tant l'imaginaire, la cognition et la pratique sont liés. On peut s'interroger en tant qu'usager : "est-ce que je territorialise ? Est-ce que je me fais territorialiser par Internet, quelles sont mes limites ?"

Nous débattons des effets du numérique sur les représentations produisant un changement de façon de penser les concepts, les définitions et les catégories de frontières. Nous situons ces questions dans la droite ligne évoquée par Imad Saleh et Hakim Hachour : « les SIC sont à la jonction de grands champs disciplinaires et légitimes pour jouer le rôle de pivot et de « traducteur » entre les humanités et les technologues du numérique... » (Saleh, Hachour, 2012).

1. Relation entre espace et frontière

Définir une frontière, du côté des humanités, ne pouvait avoir lieu sans compiler les regards de ces sciences sur des notions de contexte, de cadre et d'espace afin de les distinguer. L'espace numérique s'assimile à Internet au moment où il est popularisé et où il s'est démocratisé grâce à l'accès Internet haut débit (Saleh, Hachour, 2012). Dans cette articulation, les basculements d'un espace à un autre, qu'ils soient entre les sphères publiques ou privées, professionnelles ou personnelles, virtuelles ou réelles, sont déterminés par le sens et l'intérêt que l'usager en fait.

La tendance lourde observée ces dernières années nous révèle une évolution vers plus de prudence et de méfiance de la part des usagers d'Internet en comparaison avec l'enthousiasme et l'ouverture suscités des débuts de cet espace, cela se manifestant notamment par un recours de plus en plus accru à l'anonymat et à la protection des données personnelles. Ces basculements nous semblent actuellement plus pensés, moins spontanés, plus territorialisés. Il nous semble opportun dans ce cadre de revenir en premier lieu sur la distinction entre le contexte, le cadre et l'espace, pour une meilleure appréhension et compréhension de ces passages.

2. Distinction entre contexte, cadre et espace

La sociologie explicative (Raynaud, 2005) n'étudie pas l'individu mais l'individu-en-contexte (Lewin, 1951). Le contexte n'ayant ni limite fixée, ni échelle précise, ni fond/contenu uniforme, il est plutôt rapporté au réseau social de l'individu et souvent réduit à la croyance de l'individu, à sa perception subjective. En ce sens, les réseaux sociaux sont des contextes. En sociologie des sciences, on tente de le définir comme un réseau d'acteurs en interaction : le contexte créant les conditions de l'action. En linguistique contextuelle, le contexte est l'un des facteurs qui influe sur le sens et sur sa relation aux autres parties du message (Raynaud, 2005). En informatique, le contexte est l'ensemble des conditions sous lesquelles un dispositif est en train d'être utilisé (Dey et Abowd, 2000). En anthropologie, le contexte est un événement dans le temps *archéologiquement* enregistré (Bizien-Jaglin, 2005). En ethnométhodologie, le contexte renvoie à ce que *tout le monde sait* (Garfinkel, 1967/2007). Ceci nous amène à considérer les descriptions de l'espace social faites par les acteurs non pas comme des explications informatives sur ce qui s'est réellement passé ou sur ce qu'ils ont vu de l'intérieur de l'espace, mais comme des interprétations localisées qui créent un nouvel espace, celui du récit. Aussi, la notion de contexte apporte-t-elle un éclairage particulier à celle de frontière. En effet, en sociologie, dans les sciences et les pratiques digitales ou encore dans l'approche anthropologique, le contexte invite à l'idée de relation, de mouvement, et non à celle de délimitation ou de ligne séparatrice. S'il y a une ligne dans le contexte, c'est entre deux actions, matérialisant ou symbolisant une relation. En ce sens, le contexte peut être appréhendé comme un espace lisse, où peuvent être envisagées des trajectoires émergentes, en incitant l'utilisateur à sortir de son cadre et espace de référence et ainsi emprunter de nouveaux chemins. Dans un réseau social professionnel, je peux interagir dans un nouveau groupe en adoptant de nouveaux éléments de langage ou de nouveaux codes car une opportunité d'affaires m'intéresse. Cette perméabilité entre plusieurs espaces est d'autant plus facilitée par une organisation cognitive hypertexte de plus en plus présente dans les usages.

La notion de **cadre** quant à elle, est définie par Erving Goffman (1992) ainsi : « Toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements – du moins ceux qui ont un caractère social – et notre propre engagement subjectif. Le terme de « cadre » désigne ces éléments de base. » (Goffman, 1992, p.19). Erving Goffman distingue les cadres primaires (éléments centraux de la culture d'un individu) des cadres de la conversation et des activités hors cadre. Parmi les cadres primaires, il distingue aussi ceux qui sont naturels : le soleil se lève, et ceux qui sont sociaux agencant des actions pilotées (pas des intentions), par exemple : baisser le store pour se protéger de la lumière, à la fois une manipulation du monde naturel et un monde où l'acteur est engagé. Aussi dans la notion de cadre, telle qu'évoquée ici, les limites spatiales et les règles sont précisément ce qui donne le sens. La notion de cadre, naturel ou social,

4 Repenser les frontières de l'espace numérique

permet d'envisager un type de frontière qui prend la forme de limites spatiales ou de règles et qui donne le sens à ce qui se situe à l'intérieur du cadre. Le cadre donne le sens comme dans les contraintes éditoriales de Daily Motion ou limitatives du nombre de caractères des messages de Twitter (Ouvrard-Servanton, Agostinelli, 2012).

L'espace par ailleurs, inclut les notions de distance, de surface, de durée. Selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui s'inspirent autant de l'espace euclidien que reimannien, « L'espace lui-même et ce qui occupe l'espace tendent à s'identifier, à avoir même puissance, sous la forme anexacte et pourtant rigoureuse du nombre nombrant ou non entier (occuper sans compter). » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 609). Plus précisément, l'espace est un ensemble de passages et de combinaisons dans les opérations de striage et de lissage (Deleuze, Guattari, 1980), lesquelles prennent en compte non seulement l'espace mais ce qui l'occupe et la façon dont il est occupé. Si nous prenons l'exemple de LinkedIn, nous avons fait l'expérience de faire partie de groupes de discussion (La Sorbonne, les Nations unies). Ceci dû à nos expériences professionnelles antérieures, nous y avons été invités et nous avons accepté. L'espace d'échanges est bien là, à portée de clavier. Il suffit de cliquer sur "accepter". Mais l'espace temps pour effectivement participer à ces groupes de discussion n'est pas là. Alors on commence à effectuer (cognitivement) des tris : Quel sens a cette participation ? Quel intérêt ? Un tri est à la fois un espace lisse et un espace strié. Le filtre est une barrière/frontière, les interstices sont l'espace lisse.

3. Distinction entre espace strié et espace lisse

La distinction entre ces deux formes d'espace fait jaillir la notion de frontière et cette représentation notionnelle de ce qu'est une frontière peut être applicable à l'espace numérique.

L'espace **lisse**, dans sa définition la plus simple, peut être représenté par le patchwork qui à la fois assemble à l'infini des tissus et ne cherche ni centre ni homogénéité. C'est un espace nomade en opposition à l'espace sédentaire. Par ailleurs, l'espace lisse peut ne pas être un espace ouvert de tous côtés : « ... l'espace lisse est contrôlé de ces deux côtés qui le limitent, qui s'opposent à son développement et lui assignent autant que possible un rôle de communication, ou au contraire qu'il se retourne contre eux, rongant la forêt d'un côté, gagnant d'autre part les terres cultivées, affirmant une force non communicante ou d'écart, tel un « coin » qui s'enfoncé. » (Deleuze et Guattari, 1980, p.477). Les alentours sont des ensembles flous et représentent une étendue vague autour d'une cité. Ils appartiennent à l'espace lisse. Les

alentours des villes ne sont pas contenus, ils débordent et ils appartiennent au *nomos*. D'après Gilles Deleuze et Félix Guattari, le trajet nomade « ... distribue les hommes (ou les bêtes) dans un espace ouvert, indéfini, non communicant. » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 472). Pour eux cet espace nomade est sans partage dans un espace non limité, sans frontière, ni clôture. Que veulent dire Gilles Deleuze et Félix Guattari à propos d'espace non communicant ? Bien sûr, tout humain du 21^e siècle peut potentiellement surfer et naviguer sur Internet. Encore faut-il qu'il ait un moyen et une connexion, qu'il sache reconnaître les signes : images et codification.

Si l'on se réfère à la définition de la communication suivante : les expériences où les humains et les non humains échangent à travers le langage (Ouvrard-Servanton, 2010, p 57), Deleuze et Guattari voudraient-ils dire que dans cet espace il n'y aurait pas d'expériences, pas d'échanges, pas de sens dans l'action ou du non sens ? L'espace de la communication est délimitée sans que la communication en soit limitée, bien au contraire. À l'évidence, nous ne pouvons pas considérer tout l'ensemble de l'espace numérique comme un espace lisse ou *nomos*. En revanche, il n'est pas rare de se perdre ou d'errer dans cet espace. Quelles pratiques et quels usages dans l'espace numérique correspondent-ils à l'espace lisse ou *nomos* sachant que dans l'espace lisse, on est dans le monde sensible, des sens, qui n'est pas raisonné, dans un espace où peu importe le sens pourvu qu'il y ait action ? Ainsi on pourrait distinguer un espace cybernétique, numérique, informatique lisse et un espace cybernétique, numérique, informatique strié.

Par exemple, dans notre petite équipe de recherche, nous parlons six langues (anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais), les écrivons et les comprenons. Imaginons vouloir faire un état des lieux sur la notion de "frontières numériques" dans le monde, nous aurions des difficultés d'accès à la recherche en Asie, sauf si les textes sont (aussi) édités en anglais. Sinon, nous devons passer par la traduction (1er cas) ou par une relation avec un chercheur asiatique au mieux (2e cas). Dans les deux cas, la frontière est le temps supplémentaire que nous aurons à dédier à cette recherche d'informations. La barrière de la langue devient une frontière numérique. Régis Debray (Debray, 2012) évoque la différence entre la communication et la transmission dans son texte "Lecture et médias" de son ouvrage *Modernes catacombes* "La communication comme un transport d'information dans l'espace, et la transmission comme un transport d'information dans le temps" et il note que "la dissymétrie croissante entre les moyens, de plus en plus opérationnels, dont nous disposons pour vaincre l'espace, et ceux, plutôt archaïques ou délaissés, dont nous pouvons encore nous servir pour maîtriser le temps, cette épaisseur du temps qui fait une épaisseur collective".

Dans l'espace **strié**, on est dans le monde raisonné qui donne du sens. L'espace strié correspond à l'espace sédentaire. Sa plus simple illustration technologique est le tissu, bien délimité où des éléments parallèles

6 Repenser les frontières de l'espace numérique

s'entrecroisent. Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, « l'espace lisse ou nomade est entre deux espaces striés : celui de la forêt, avec ses verticales de pesanteur; celui de l'agriculture, avec son quadrillage et ses parallèles généralisés, son arborescence devenue indépendante, son art d'extraire l'arbre et le bois de la forêt. » (Deleuze, Guattari, 1980, p.477). Ainsi vont pouvoir se dégager les actions, comme si l'on passait d'un espace strié sémiotique où les codes, les signes sont importants à un espace lisse pragmatique fait d'actions et de passions. La communication, ou les expériences où les humains et non humains échangent à travers le langage, semble avoir le mouvement de l'espace lisse et la vitesse de l'espace strié car le mouvement est extensif et la vitesse intensive. Bien que pour tous deux, il soit question d'espace, les actions ou activités qu'ils engendrent ne sont pas les mêmes.

L'intention communicationnelle des concepteurs de l'espace numérique, encore présente, dans les mots « naviguer ou surfer », caractérisant l'activité dans « l'espace où l'on peut aller où l'on veut », s'est incarnée et construite grâce à des frontières explicites (règles d'usage ou réglementation d'utilisation) ou implicites (certains modes de référencement des moteurs de recherche).

4. L'espace numérique et les frontières

Philippe Hert envisage Internet comme un objet-frontière soit un « support permettant de nouveaux échanges, de nouvelles interactions et de nouveaux liens entre des groupes ayant des perspectives différentes » (Hert, 1998, p.116), proche de l'approche de l'acteur-réseau. En cela, il s'appuie sur « la notion d'objet-frontière (boundary object), tirée de la sociologie interactionniste et développée par Susan Leigh Star et James Griesemer » (Hert, 1998, p.135), pour lesquels, des groupes interagissent et coopèrent autour d'un objet qui vient faire frontière entre eux. « Cette notion permet un passage entre le niveau local d'une situation donnée et le niveau global de la société où sont représentés plusieurs groupes, ou mondes sociaux. » (Hert, 1998, p. 135). L'objet-frontière vient se placer aux intersections de ces différents mondes, de manière à trouver un terrain d'entente, et rend possible une action collective, comme Star et Griesemer (1989, p. 393) le précisent : « les objets-frontières sont à la fois suffisamment plastiques pour s'adapter à des besoins locaux et les contraintes des parties qui les utilisent, et suffisamment robustes pour maintenir une identité à travers ces différents sites. ». Autrement dit, l'objet-frontière permet le consensus pragmatique par le travail collaboratif mené malgré la diversité des points de vue (Hert, 1998).

Dans cette acception d'objet-frontière, les réseaux sociaux constituent une illustration éclairante de l'intersection des plusieurs mondes qu'évoque Hert. Les passages entre la vie réelle et la vie virtuelle des utilisateurs des médias sociaux marquent selon nous des points d'inflexion existants entre des espaces formalisés (striés) et des espaces de représentations (lisses). L'étude menée sur les profils d'utilisateurs au Maroc (Bensalem, Ksikes et Sqalli, 2013) établit un continuum de pratiques différenciées de quatre profils (affectifs, communicateurs, mobilisateurs et observateurs), selon leurs comportements dans la vie réelle ou virtuelle, et montre surtout que les contextes définissent de nouvelles limites, ou au contraire, créent de nouveaux espaces d'action. Et par rapport à la notion d'espace telle que nous la discutons, cette étude montre également la porosité des frontières existantes entre les différents profils, tant il existe des consensus et des buts fédérateurs.

En résumé, la notion de contexte invite à une définition de la frontière comme étant ce qui se situe uniquement entre deux actions ou ce qui matérialise ou symbolise une relation donc une frontière, que celle-ci soit réelle ou imaginaire. Pour autant, la notion de contexte est plus proche du *nomos* qui n'est ni loi, ni délimitation mais créateur d'espace, alors que le cadre, naturel ou social, permet d'envisager un type de frontière qui prend la forme de limites spatiales ou de règles lui donnant sens. Dans l'espace, plus précisément, la distinction entre un espace strié sémiotique où les mises en signes, les règles et les codes sont importants et un espace lisse pragmatique fait d'actions et de passions, permet de repérer ce qui dans l'imaginaire puis dans les pratiques et les usages appartient à l'un ou l'autre espace, strié ou lisse.

À ce stade, on peut avancer que la spectaculaire avancée de l'informatique permet de rendre « physiquement » les moyens d'accès à l'espace numérique de plus en plus *movable* et rapide, hormis la mobilité à l'intérieur de cet espace. Le franchissement des frontières physiques territoriales peut avoir lieu. La multi dimensionnalité des autres espaces rend difficile la matérialisation des frontières. Si, comme l'évoquent Imad Saleh et Hakim Hachour « la reconfiguration sociale, technologique et cognitive des sociétés par le numérique re-spécifie donc tous les types de frontières : entre les langues, les cultures, les idéologies, les arts, les genres, les espèces, les machines, les environnements, les discours (profanes/experts), les espaces (publics/privés), les droits locaux, nationaux et internationaux, les e-services et les services » (Saleh, Hachour, 2012), nous pouvons alors faire l'hypothèse que ces évolutions puisent leurs racines dans les représentations et les imaginaires de ces frontières en général et dans leurs relations avec celles du numérique en particulier : « l'idée d'un étayage entre les nomadismes de la voix et les nouvelles technologies à l'œuvre dans la circulation de la parole et des imaginaires » (Decourt, Mayer, 2009).

8 Repenser les frontières de l'espace numérique

Cette hypothèse nous amène à délimiter le périmètre des modèles théoriques des représentations et de l'imaginaire, par conséquent à spécifier les relations entretenues entre eux et à caractériser les frontières qui les séparent. Cette discussion nous conduira par la suite à nous intéresser plus précisément aux contenus de ces représentations et imaginaires des frontières numériques.

5. Quelles frontières pour les représentations et les imaginaires ?

Les représentations sociales correspondent à « des formes de connaissance socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1997, p. 53). Elles constituent des univers d'échanges, se construisent dans et par le discours, la production d'écrits, la création d'images et les pratiques sociales. Elles s'érigent donc en une construction à même de générer et de structurer des imaginaires sociaux. Se pose alors la question des frontières entre représentations constitutives des imaginaires, celle de l'existence vraisemblable de seuils (au sens de Rouet, 2013) entre les imaginaires sociaux et celle de leur matérialisation.

Les frontières internes aux représentations et inter représentationnelles sont étudiées (Abric, 1994) à partir de la question du noyau central et du système périphérique ainsi que des relations entre représentations. Mais « les frontières sont-elles si nettes ? » (Soulages, 2013, p.7). Concernant les espaces de rencontre entre représentations, ont été mis en évidence des relations d'antonymie, de réciprocité et d'emboîtement autonome avec un système central spécifique et non autonome, sans noyau distinct. Dans ce cas, les frontières entre les systèmes centraux et périphériques sont relativement floues et évolutives. Ces configurations évolutives sont à rapprocher des mouvements activistes dans l'espace numérique, où les frontières entre différents groupes viennent s'estomper progressivement, pour former une unité, en l'occurrence une cause commune, et ce malgré les diversités de profils. La théorie de la force des liens faibles (Granovetter, 1973) montre à cet effet la dilution d'un noyau dans une force centrifuge, amplifiée et accélérée par des liens que l'on ne présageait pas au départ comme faibles.

Par ailleurs, si la délimitation entre système central et périphérique constitue une frontière nette lorsque les représentations sont constituées, en revanche, les frontières des systèmes périphériques plus contextualisés, sont, elles, perméables et absorbent les notions émergentes, les flux d'informations, les savoirs accessibles. Les dernières tendances observées sur les réseaux sociaux illustrent notamment ces émergences. Nous assistons à

une recrudescence de cloisonnements dans les comptes d'utilisateurs de plus en plus méfiants. La territorialisation des « espaces publics » des utilisateurs, ouverts seulement à ceux qui sont autorisés à y voyager, trace des frontières dans l'espace numérique, tout en absorbant de nouveaux savoirs provenant de nouveaux systèmes, filtrés et ciblés : « Je restreins mon espace pour mieux le recréer ».

En synthèse, que peut-on dire des frontières des représentations et des imaginaires ? Tout d'abord, lorsque les champs représentationnels sont en cours de structuration (Salesses, Romain, 2013), ce qui était le cas de la représentation d'Internet au début des années 2000 (Salesses, 2005), les frontières entre noyau central et éléments périphériques sont mal définies, autrement dit, floues. La frontière sujet-objet est alors séparatrice au sens de Soulages (2013). Par ailleurs, lorsque les objets de représentation sont structurés et en dehors des phases de transformation où les contenus et structures se modifient, les frontières sont hermétiques et nettes en intra, du noyau central vers le système périphérique. En revanche, elles acquièrent une porosité inter-représentationnelles et les frontières deviennent alors articulatoires et unificatrices (Soulages, 2013). C'est plus précisément dans cette interdépendance représentationnelle dynamique que se développent les imaginaires, lesquels contrairement aux représentations ne sont pas constitués de frontières internes rigides mais correspondent à des entités incirconsrites au sens de Michaux cité par Milon (2005). Autrement dit, les imaginaires ne se réduisent pas à un assemblage de représentations, ils correspondent à une globalité organisée mais dans ses multiplicités et par conséquent aux frontières floues. Ainsi, les représentations de l'informatique, des nouvelles technologies, des réseaux sociaux, du virtuel, du numérique, du progrès technique, de la sécurité, de l'intelligence, du savoir, de l'information, de la communication, du commerce électronique *a minima*, peuplent l'imaginaire d'Internet. Ces différentes représentations entretiennent entre elles des relations et contribuent à produire des effets de frontières.

6. Les frontières numériques représentées et imaginaires

Les champs représentationnels d'Internet sont traversés par deux idéologies opposées, dans lesquelles s'inscrivent les représentations des frontières numériques. Pour certains, les frontières existent ou doivent exister, et ce, dans la vision d'un Internet contrôlé et sécurisé. En revanche, pour les individus qui se situent dans la logique du mythe d'origine, les frontières sur Internet, de quelque nature qu'elles soient, n'existent pas ou ne devraient pas exister, Internet étant représenté comme un espace libre et égalitaire. Dans la pratique et les usages d'Internet, nous observons une tendance lourde, à savoir une transformation progressive d'une liberté totale à une prise de conscience d'une liberté plus contrainte, voire illusoire. Le

mouvement « anonymous » a montré avec acuité cette rupture. Ce collectif a repris et modifié par exemple la déclaration d'indépendance de l'espace numérique consacrant la liberté d'expression¹, pour dénoncer des textes SOPA² et ACTA³ sur le respect des droits d'auteur en ligne jugés contraires à la liberté d'expression. L'on voit bien ici comment les réseaux sociaux sont dans la pratique un moyen d'atteindre un consensus pragmatique, ce qui conforte l'idée d'objet frontière dans la notion d'environnement virtuel.

Pour autant, si dans l'espace numérique, les activités s'affranchissent des frontières territoriales, des distances et des limites temporelles, demeurent certaines barrières infranchissables ou difficiles à dépasser, volontairement ou non, comme l'obstacle de la langue, la culture, les centres d'intérêt, les considérations éthiques, les craintes, etc. De même, la relation entre soi et soi-même avec l'autosuiwi -mouvement du *quantified self*⁴ et la relation entre soi et les autres avec l'autosuiwi partagé⁵, rendu public et le suivi venant alimenter le Big Data, sont susceptibles de créer des frontières symboliques (Arruabarrena, 2014) ou idéologiques (Morozov, 2014).

Par ailleurs, si avec Internet l'utilisateur se heurte à des discontinuités économiques, sociales, culturelles, éthiques et techniques, il se projette toutefois dans un monde dématérialisé. L'imaginaire numérique traduit donc essentiellement une vision abstraite, autrement dit, une mythologie du numérique qui emprunte à la fois à l'utopie et à la dystopie. Il est vecteur d'un imaginaire de la modernité avec ses catastrophes annoncées et ses croyances dans le progrès technique. Il véhicule un modèle communicationnel et de la connaissance dans une double dynamique de l'accessibilité universelle et de la production. Il est majoritairement l'expression d'une vision utilitariste, relative à la praticité de l'outil, à son instantanéité, à sa quasi-gratuité et à son universalité. Il se développe également en tant que média connecté au monde permettant les échanges marchands, humains et de savoirs universels. Néanmoins, il s'inscrit dans l'imaginaire de la discontinuité dans la mesure où les usages non autorisés ou refusés par les internautes eux-mêmes, constituent de fait des frontières objectives pour certaines, imaginées pour d'autres. Nous pouvons citer la non disponibilité de certaines vidéos dans certains pays.

1. John Barlow, fondateur de l'EFF (Electronic Frontier Fondation)

2. Stop Online Piracy Act

3. Accord sur la Contrefaçon

4. Voir, Gary Wolf, *The Data-Driven Life*, *New-York Times*, 28 avril 2010

5. Daytum.com permet de consulter ses données personnelles, lesquelles sont partagées de manière publique pour l'internaute qui n'aurait pas un compte premium payant.

Cependant, conçu techniquement sans frontières, Internet, en tant que réseau des réseaux, autorise théoriquement une communication universelle. Toutefois, si la technologie digitale facilite à partir de certains territoires les échanges sociaux et culturels, l'existence de barrières économiques, juridiques, sociologiques, linguistiques, génère un certain nombre de restrictions. Ces limitations, malgré la tendance à la globalisation (Cipriani, 2013, p. 221) constituent des frontières objectives à une communication mondiale. Les interrogations suscitées sur le contrôle des informations à caractère personnel par les compagnies géantes du Net et la gouvernance de l'espace numérique abondent en ce sens. Se posent en effet les questions du contrôle de la quasi-totalité du savoir collectif par Google, de la supervision de la vie sociale d'un milliard de personnes par Facebook ou encore de Twitter, devenu le canal exclusif des rumeurs (Rifkin, 2014). De même, la circulation numérique d'informations personnelles interroge sur les frontières en matière de sécurité des données et de la vie privée. À ces interrogations relatives aux limites à instaurer afin de garantir la protection du droit de chacun à la vie privée, des réponses institutionnelles sont apportées notamment par le Parlement européen qui a voté le 2 mars 2014⁶ la mise à jour de la législation sur la protection des données afin de s'assurer que les citoyens gardent le contrôle de leurs informations personnelles dans le monde digital.

Dans le même temps, les habitudes de connexion continue aux smartphones et réseaux sociaux contribuent à créer une génération immergée dans un monde connecté, dont la vie est mise en ligne et partagée avec tous sur Facebook, Twitter, Instagram et autres sites et pour laquelle la vie privée a perdu de son sens. Pourtant, le développement rapide l'Internet des objets⁷ recouvrant les objets connectés comme les montres, bracelets, lunettes, voitures interactives, maisons contrôlées, etc. ainsi que les individus continuellement connectés et les données personnelles stockées dans des systèmes de clouds sont susceptibles d'attirer nombres de cyber-criminels⁸. Or, les informations relatives à la cybercriminalité sont constitutives de l'imaginaire d'Internet et de fait créent des frontières cognitives et comportementales.

6. « Le Parlement européen révisé ses règles sur la protection des données pour protéger les citoyens » Parlement européen/Actualité, 17 mars 2014, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/top-stories/content/20130901TST18405/html/Protection-des-donn%C3%A9es> (consulté le 7 octobre 2014).

7. « The Internet of Everything », concept mis en avant par le groupe américain Cisco.

8. Claude Fouquet, « Avec le succès des objets connectés, Europol craint une vague de cybercrimes, dont les meurtres », LesEchos.fr, 07 octobre 2014, < <http://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/0203834329995-avec-le-succes-des-objets-connectes-europol-craint-une-vague-de-cybercrimes-dont-des-meurtres-1050846.php>> (consulté le 7 octobre 2014).

Pour autant, le caractère global d'internet incorpore *de facto* une dimension de proximité résultant d'usages, de cultures, de territoires différents. Dès lors, la notion de frontière ne représente pas la même réalité à l'échelle mondiale. Inexistante dans la perception des internautes dans certains contextes, elle sera au contraire très prégnante ailleurs. De plus, de même que des frontières territoriales, économiques ou sociologiques existent sur Internet, les frontières psychologiques contribuent également à différencier les usages d'internet. En effet, au cœur d'un même territoire, d'un même groupe social, la relation à l'objet peut par exemple considérablement varier en fonction de la représentation que se fait l'internaute des dangers sur internet. En conséquence, tout se passe comme si les questions digitales traduisaient à la fois des phénomènes généraux, globaux et planétaires mais également individuels, voire intimes.

Aussi, il est vraisemblable qu'il existe un imaginaire non pas universel mais quasi-universel de la communication sans frontières, traduisant pour certains la vision d'un monde vécu et pour d'autres, celle d'un monde imaginaire ou souhaité. L'écart entre l'universalité totale et partielle, trouvant sa source dans les disparités de pratiques et contextuelles générant des différences dans les représentations constitutives des imaginaires. Ainsi, à l'instar des objets-frontières de Star et Griesemer (1989), les représentations et imaginaires sont suffisamment plastiques pour s'adapter à des nécessités locales ou à des contraintes mais par ailleurs assez résistants pour maintenir une structure d'ensemble. Dans le concept même d'espace, Paolo Amaldi (2007) nous rappelle qu'il existe un tiraillement perpétuel entre formalisations et expériences subjectives d'un sujet réinventant la perspective de son action par un jeu de regards. Le statut incertain et errant du concept d'espace est à la fois objet produit par notre pratique du monde, et vocation à devenir un pur référentiel de description, de récit. L'espace n'est-il pas finalement le champ du « je peux », comme produit de mes actions, comme une construction en devenir et dans le même temps comme système de relations dans lequel vaut la règle de résorption du temps, et donc de réversibilité ?

Bibliographie

Abric, J.-C., Les représentations sociales : aspects théoriques. In J.-C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 11-36). Paris: Presse Universitaires de France, 1994.

Amaldi, P., *Espaces*. Paris : Editions de la Villette, 2007.

- Arruabarrena, B., Identité augmentée. Les pratiques numériques de quantification de soi comme *milieu* de médiation identitaire. In I. Saleh, N. Bouhaï, H. Hachour (Ed.), *Les frontières numériques* (pp.49-72). Paris : L'Harmattan, 2014.
- Bensalem, A., Ksikes, D. et Sqalli, *Management des entreprises dans les pays du Sud : 12 études de cas réelles au Maroc*, Collectif, ss. Dir. Caroline Minialia, Editions EMS Management & Société, Collection Pratiques d'entreprises, p. 208, 2013.
- Bizien-Jaglin, C., *Chronique de la prospection archéologique dans le nord de la Haute Bretagne - Dossier du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, ISSN 0399-662, n°33, 2005, p. 23-38, 2005.
- Charaudeau, P., Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux. In H. Boyer (Ed.), *Stéréotypes, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*. Paris: L'Harmattan, 2007.
- Cipriani, R., Frontières et paradigmes interprétatifs. In G. Rouet (Ed.), *Quelles frontières pour quels usages ?* Paris: L'Harmattan, 2013.
- Decourt, N., Mayer, R. (2013), Oralité/raison numérique. Circulation de la parole et des imaginaires. *Parcours anthropologique* [En ligne], 7/2009, mis en ligne le 27 mars 2013, consulté le 15 mai 2014. URL : <http://pa.revues.org/178>.
- Deleuze, G., & Guattari, F., *Mille plateaux*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1980.
- Dey, A.K., Abowd G.D., Towards a better understanding of context and context-awareness. *Proceedings of the Workshop on What, Who, Where, When and How of Context Awareness*, 2000.
- Debray, R., *Modernes Catacombes*. Paris : Gallimard, 2013.
- Durand, G., *L'imagination symbolique*. Paris: Presses Universitaires de France, 1998.
- Garfinkel, H., *Studies in ethnomethodology*. Cambridge: Polity Press. Trad. Fr., Paris, PUF, 2007.
- Goffman, E., *Les cadres de l'expérience*. Paris: Les éditions de minuit, 1992.
- Granovetter, M.S., « The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*. Vol. 78, No. 6, 1973, p. 1360-1380.
- Hert, P., *Jeux, écritures, espaces d'énonciation en ligne*, 1998, Consulté le mai 2012, sur [En ligne], science.societe.free.fr/documents/pdf/these_Philippe_Hert.pdf.
- Jodelet, D., *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997.
- Lewin, K., *Field Theory in Social Sciences. Selected Theoretical Papers*. New York: D. Cartwright, Harper & Row, 1951.
- Milon, A., « Du principe d'habitation du corps : entre génie du lieu et espace incirconscrit. », *Cités* 1/ 2005 (n° 21), p. 17-29.
- Moscovici, S., *La psychanalyse, son image et son public. Etude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris, Presses Universitaires de France, 1961.

- Moscovici, S. Introductory adress given at the First International Conference on Social Representations, Ravello, Italy, 1992. *Papers on Social Representations*, 2, 3, p. 160-170, 1993.
- Morozov, E., *Pour tout résoudre cliquez ici*. Limoges : Fyp Editions, 2014.
- Ouvrard-Servanton, M., *Regard SIC sur le rôle des actants - Anthropologie d'un événement de communication dans une organisation à visée internationale. Thèse de doctorat*. Aix-Marseille Université, 311 p., 2010
- Ouvrard-Servanton, M., Agostinelli, S., Rendre public ou tweeter sur la pierre, in : *Université de Lorraine, EUTIC n°8, Publics et pratiques médiatiques*, J. Walter, pp. 487-495, déc. 2012.
- Raynaud, D., *Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique ?* Nancy, Colloque, 17-19 octobre 2005.
- Rifkin, J., *La nouvelle société du coût marginal Zéro. L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme*, Lonrai, Editions Les Liens qui Libèrent, 2014.
- Rouet, G., Frontières des localisations structurelles. In G. Rouet et F. Soulages (Ed.), *Frontières géoculturelles & géopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Saleh, I & Hachour H., *Le numérique comme catalyseur épistémologique (en ligne)*. Consulté le 15 mai 2014, sur Revue française des sciences de l'information et de la communication: <http://rfsic.revues.org/168> , 2012, juillet 06.
- Saleh, I, Bouhaï, N., Hachour H., *Les frontières numériques*. Paris, L'Harmattan, 2014.
- Salesses, L., Rôle du niveau de connaissance dans le processus de structuration d'une représentation sociale. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 66, 2005, p. 25-42.
- Salesses, L., & Romain, D. Ethical fashion exploratory research: inter-representational dynamic and anchors in a representation's structuring process. *International Review of Social Psychology*, 26(3), 2013, p. 179-207.
- Star, S., Griesemer, J., Institutional Ecology, Translations, and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology. 1907-39, *Social Studies of Science*, (19), 1989, p. 387-420.
- Soulages, F. Esthétique & théorique des frontières du flou. In Pascal Martin & François Soulages (Ed.), *Les frontières du flou*. Paris, L'Harmattan, 2013.
- Wunenburger, J.-J. *L'imaginaire*. Paris, Presses Universitaires de France, 2003.